

la suite des vifs reproches que le ministre et son collègue de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont adressés aux États-Unis au sujet de la pollution des Grands lacs, le ministre peut-il indiquer à la Chambre les mesures qui ont été prises envers les industries établies à Dryden (Ontario) et à Saskatoon qui sont la cause majeure de la pollution des eaux du Manitoba?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, aucune de ces industries n'a pollué de quelque façon le système hydrographique des Grands lacs. Nous sommes toutefois entrés en relation avec les sociétés en question et elles ont cessé de déverser du mercure dans les cours d'eau qui les desservent.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ÉLECTRONIQUE—LES ACCUSATIONS DE DUMPING DE TÉLÉVISEURS ÉTRANGERS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Vu que la Canadian Electrical Manufacturers Association prétend que la concurrence étrangère crée de nouvelles difficultés et un chômage élevé dans l'industrie canadienne de l'électronique, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour vérifier les allégations selon lesquelles le Japon et Formose se livrent au dumping de récepteurs de télévision dans notre pays et, en l'occurrence, des avantages tarifaires seront-ils accordés aux fabricants canadiens?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, quiconque est lésé peut alléguer le dumping et le ministère du Revenu national examine immédiatement la question; nous avons un tribunal antidumping chargé de s'occuper de ces questions.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances voudrait-il dire à la Chambre s'il a reçu de telles instances de la Canadian Electrical Manufacturers Association?

L'hon. M. Benson: Je n'en ai pas reçu moi-même, mais je ne saurais répondre au nom du ministre du Revenu national à ce sujet. Cependant, je m'enquerrai.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA RECOMMANDATION DU CONGRÈS LIBÉRAL QUANT À LA DÉNUCLÉARISATION

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement songe ou non à donner suite à la recommandation du congrès libéral selon laquelle le Canada devrait se déclarer zone dénucléarisée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ma foi, monsieur l'Orateur, on présentera un Livre blanc sur la politique de défense où tous ces sujets seront considérés.

LES FINANCES

L'ACCROISSEMENT DE LA MASSE MONÉTAIRE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait à certaines des intéressantes activités auxquelles la Banque du Canada s'est livrée ces dernières semaines. Comme la masse monétaire grossit rapidement, le ministre nous dirait-il si la Banque du Canada veut relancer notre économie ou veut soutenir le dollar canadien sur le marché international, de façon qu'il n'atteigne pas la parité avec le dollar américain?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les transactions sur le marché des changes ne sont divulguées qu'à la fin du mois, lors de la publication des chiffres, et mon honorable ami en comprend sans doute la raison. Au cours des huit ou neuf derniers mois, de propos délibéré, la Banque du Canada a accru la masse monétaire afin de stimuler l'économie, alors que, de son côté, le gouvernement adoptait des mesures fiscales en ce sens.

L'hon. M. Lambert: L'effet secondaire de cette mesure serait-il de maintenir le cours du dollar canadien légèrement au-dessous de celui du dollar des États-Unis et espère-t-on que bientôt la valeur du dollar canadien sera fixée juste au-dessous de celle du dollar américain?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que le raisonnement de mon honorable ami soit nécessairement exact. Le motif de l'accroissement de la masse monétaire est évidente: j'ai dit déjà que nous stimulions notre économie et que nous étions en bien meilleure posture, sur le plan monétaire, qu'il y a un an ou huit mois.

* * *

LES POSTES

LES RETENUES D'IMPÔT SUR LES ARRIÉRÉS DE SALAIRES

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre chargé des Postes. Je l'ai déjà posée le jeudi 19 novembre, mais je voudrais la lui rappeler. Comme certains postiers ont signalé que près de \$165 ont été retenus, à titre d'impôt sur le revenu, sur des arriérés s'élevant à \$574, le ministre s'efforcera-t-il de déterminer si les sommes retenues à la source sont excessives?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): A la suite de cette question, monsieur l'Orateur, j'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère de vérifier si certaines erreurs s'étaient glissées lors de l'émission de ces chèques. Il semble que certaines erreurs ont été commises et j'ai demandé aux ministères du Revenu national et des Approvisionnement et Services de faire enquête et de redresser cette situation.